

ESSAI DE TYPOLOGIE MORPHOLOGIQUE DE LA CERAMIQUE CHASSEENNE

par J. CLOPES*

Il est toujours malaisé de présenter une nouvelle méthode de typologie, notamment dans un contexte qui, comme le sien, est déjà largement investi. Si elle se doit, en effet, d'employer une démarche différente, il faut aussi qu'elle tende à obtenir des résultats encore plus performants. Or, sa mise au point nécessite d'abord une analyse de ce qui existait auparavant afin d'en distinguer autant les avantages que les inconvénients, pour développer ensuite les uns et réduire les autres, dans la mesure des possibilités ou des contraintes, dans le but de parvenir ainsi à un certain degré de perfectionnement.

Au préalable il faut reconnaître la valeur des autres procédés, tant il est vrai que sans leur existence notre recherche n'aurait pu aboutir.

De prime abord le principe de notre méthode considère un raisonnement tout autre. C'est ainsi qu'à la place d'une étude globale des morphologies du vase, on analyse d'abord sa forme générale, c'est-à-dire son galbe, indépendamment des morphologies particulières (lèvres, préhensions, décors), qui ne font ici l'objet que d'une présentation sommaire. A un vase considéré habituellement comme un seul volume, nous opposerons sa subdivision en deux parties techniques (inférieure et supérieure). La dimension des documents sera délaissée au profit de la forme seule. Plutôt qu'une appellation fonctionnelle incertaine, nous utiliserons une nomenclature géométrique codifiée. Enfin, un système de mesures précises relevées directement sur le document offre à la méthode l'assurance d'une base rigoureuse; l'utilisation de paramètres numériques favorise également l'application mathématique, et autorise l'analyse statistique; elle facilite donc l'élaboration d'une synthèse notamment sous forme d'un tableau ouvert de formes théoriques.

Ces quelques règles vont ainsi définir les divers éléments morphologiques qui composent notre typologie, ainsi que les procédés méthodiques qui autoriseront la distinction de chacune de leurs composantes. Il nous faudra par la suite exploiter ces éléments de manière à les réunir en une synthèse générale. Nous pourrons alors appliquer la démarche typologique ainsi élaborée à certaines productions céramiques, de manière à exposer par quelques exemples l'utilité de la méthode dans l'analyse archéologique.

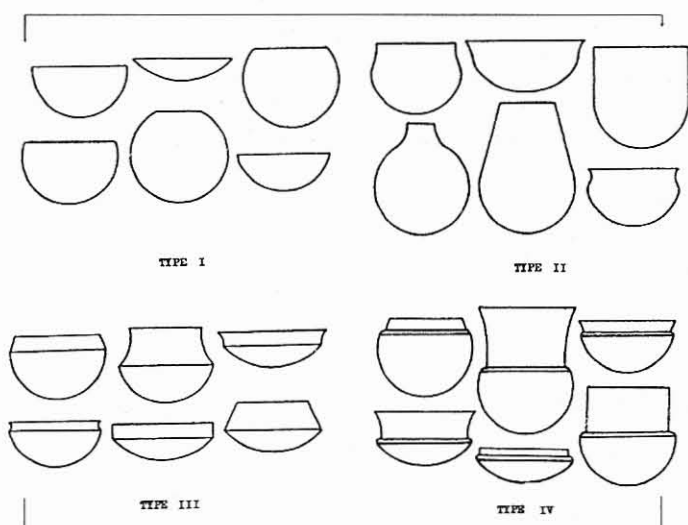


Fig. 1 — Les quatre principaux types de galbes (les formes schématiques dessinées ici sont données à titre d'exemple. Elles ont été choisies au hasard et ne font pas ici l'objet d'un classement quelconque. Type I : vases formés d'une portion d'hémisphère; Type II : vases à galbe simple; Type III : vases à galbe caréné; Type IV : vases à épaulement.

1. MESURE ET DESSIN

L'ensemble du classement typologique que nous allons tenter d'établir repose essentiellement sur des mesures précises offertes par la documentation céramique.

Les principales mesures à prendre sur un vase sont :

- le diamètre d'ouverture (d)
- le diamètre maximum de panse (d'')
- le diamètre minimum (d''')
- la hauteur totale du vase (h_1)
- la hauteur du diamètre maximum de panse à l'ouverture (h_2)
- la hauteur du diamètre minimum à l'ouverture (h_3)
- la hauteur de la base au diamètre maximum de panse (h_4)
- l'épaisseur de la paroi, relevée tous les centimètres sur un axe reliant la lèvre à la base.

* Avenue Corbières, F 34590 Marsillargues.

Ces mensurations sont relevées directement sur le document étudié à l'aide d'appareils précis et appropriés. On utilise à cet effet un cylindromètre et un jeu de gabarits pour les diamètres, une potence sur planche de gabarits pour les hauteurs un pachymètre et un «T» à charnière pour les épaisseurs¹.

Les données ainsi relevées doivent permettre de différencier les principaux types de vases, notamment par les rapports existants entre elles. Elles sont également nécessaires pour établir le dessin exact et complet de chaque document. Ce dessin devient alors un agent d'archive renfermant toutes les données morphologiques et métriques et peut ainsi se substituer au document lui-même pour des études ultérieures.

Le dessin est des plus utiles face au simple fragment de vase, car si ce dernier offre en tant que relevé métrique suffisamment de conditions à des mesures exactes (d , d'' et le départ du fond en calotte) on peut alors établir une reconstitution graphique de la forme générale du vase. Ce procédé permet d'augmenter le nombre et la variété de formes complètes de manière à rendre possible une étude statistique des productions. Mais pour cela l'utilisation d'une typologie est nécessaire.

2. DEFINITION

2.1. Le galbe

A partir de la documentation archéologique, nous avons tout d'abord tenté de recenser les différentes morphologies de galbes. Quatre types principaux ont ainsi été distingués. Ils seront nommés type I, II, III et IV. Chacun d'eux est illustré par quelques exemples (fig. 1) et défini de la manière suivante :

TYPE I (A)

Ces vases ont une forme dite primaire. Ils sont uniquement constitués d'une portion de sphère qui se projette alors sur un plan frontal par le tracé rigoureux d'un arc de cercle. Ces documents sont les seuls à

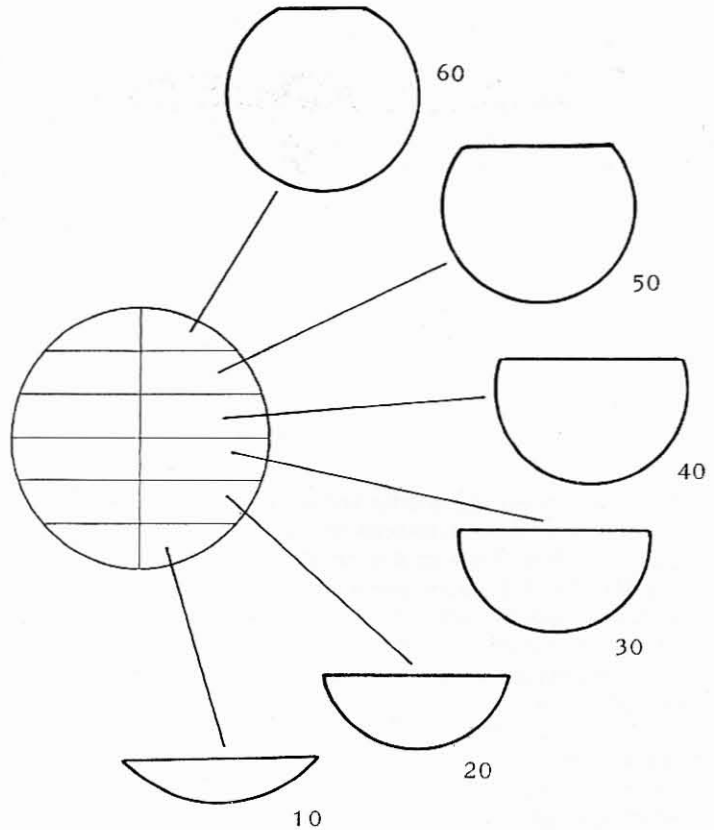


Fig. 2 — Distinction des six catégories de calottes. Le cercle central représente la sphère de base. Les traits horizontaux y symbolisent les limites entre chaque catégorie. Ces dernières sont numérotées par dizaines, de 10 à 60, de la plus ouverte à la plus fermée. Le rapport de leur diamètre d'ouverture divisé par leur hauteur maximum permet de les distinguer de la manière suivante : 10 : calottes dont le rapport d/h est inférieur ou égal à 4,5 ; 20 : calottes dont le rapport d/h est supérieur à 4,5 et inférieur ou égal à 2,8 ; 30 : calottes dont d/h est supérieur à 2,8 et inférieur ou égal à 2,0 ; 40 : calottes dont d/h est supérieur à 2,0 et inférieur à 1,4 ; 50 : calottes dont d/h est supérieur ou égal à 1,4 et inférieur à 0,9 ; 60 : calottes dont d/h est supérieur ou égal à 0,9.

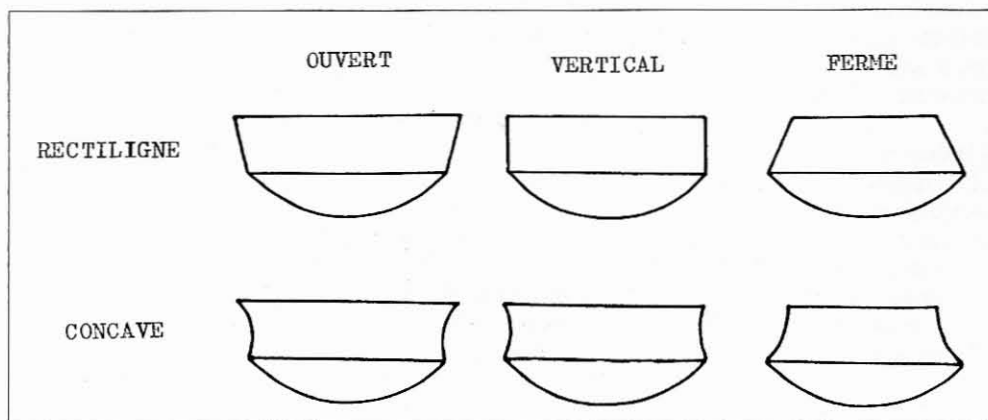
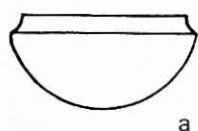
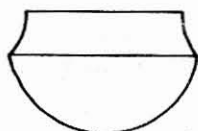


Fig. 3 — Parties supérieures : formes et orientations. A l'aide de calottes de catégorie 10 et de galbe caréné (type III) sont représentés ici : horizontalement, les deux formes possibles de parties supérieures (en haut rectiligne, en bas concave); verticalement, les trois orientations qu'elles peuvent présenter (à gauche ouverte; au centre verticale; à droite fermée).

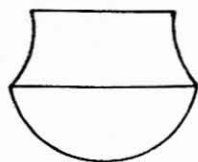
1/ G.-B. Arnal, *Céramique et ceramologie du Néolithique de la France méditerranéenne* (Mémoire n° 5 du C.R.A.H.L.), Lodève, 1989, 370 p., 123 fig.



a



b



c

Fig. 4 — Parties supérieures : proportions. Toujours à l'aide de calottes 10 et de galbes type III, avec ici des parties supérieures concaves et fermées sont représentés de manière schématique les trois groupes de proportions des parties supérieures. Ceux-ci sont différenciés par le rapport "hauteur de la partie supérieure divisée par la hauteur totale du vase" de la manière suivante : a, rapport inférieur ou égal à 0,25; b, rapport compris entre 0,25 et 0,50; c, rapport supérieur ou égal à 0,50.

être constitués d'un élément technique unique; fond, panse et lèvre forment une ligne continue de même amplitude.

Par contre, les autres types seront composés d'une calotte sphérique formant la partie inférieure et, jointe à celle-la, une partie dite supérieure; la jonction entre les deux détermine une panse au galbe discontinu.

TYPE II (B, D, D)

Il comprend des vases ayant un galbe simple, doux, sans rupture brutale de courbe. La jonction entre les parties inférieure et supérieure se fait indistinctement.

Les autres types de galbes comportent de nettes ruptures de courbes qui peuvent être alors de deux ordres.

TYPE III (E, F, G)

L'assemblage est matérialisé par une "carène". En plan frontal cette dernière est représentée par une ligne au développement horizontal.

TYPE IV (H, I, J)

La rupture de galbe est ici mise en évidence par un épaulement qui, en plan frontal, est figuré non plus par un trait mais par une bande au développement horizontal de hauteur faible mais variable. Il compose un élément intermédiaire entre la partie inférieure et la partie supérieure.

Il existe donc quatre types de galbes représentant quatre catégories de formes générales de vases. Le type I est constitué d'une seule partie; les types II, III, et IV sont formés de deux parties différentes qu'il nous faut à présent distinguer.

2. 2. Partie inférieure

La totalité des poteries chasséennes du Midi de la France possède un fond hémisphérique en calotte à de très rares exceptions près; c'est un caractère commun de ces céramiques. Or

cette calotte représente le fondement technique de tous les vases, aussi semble-t-il logique de choisir cet élément comme base de classement. C'est elle qui est nommée partie inférieure. Mais comme les calottes existantes présentent souvent des proportions différentes; une classification basée sur le rapport hauteur / diamètre permet de les distinguer.

Ces calottes sont des portions de sphère, il en existe deux groupes principaux :

- les calottes ouvertes dont la hauteur est inférieure à la demi sphère.
- les calottes fermées dont la hauteur est supérieure à la demi sphère.

Afin de cerner plus précisément les proportions de ces deux catégories, chacune d'elles est à nouveau divisée en trois groupes. Ces derniers partagent donc la sphère en six sections distinctes et égales, représentant chacune une catégorie de calottes (fig. 2). Elles sont numérotées de la plus ouverte à la plus fermée par dizaines : 10, 20, 30, 40, 50, 60. Pour les définir, on utilisera le rapport "diamètre d'ouverture de la calotte divisé par sa hauteur maximum", de la manière suivante :

- 10 : Calottes inférieures ou égales à 4,5
- 20 : Supérieures à 4,5 et inférieures ou égales à 2,8
- 30 : Supérieures à 2,8 et inférieures ou égales à 2,0
- 40 : Supérieures à 2,0 et inférieures à 1,4
- 50 : Supérieures ou égales à 1,4 et inférieures à 1,9
- 60 : Supérieures ou égales à 0,9

Cette distinction des parties inférieures des vases de type II, III et IV est également valable pour définir totalement les vases de type I dépourvus de parties supérieures.

2.3. Partie supérieure

En dehors du type I, les vases de type II, III et IV sont donc constitués de deux éléments différents. Le premier élément, la calotte, représente la partie inférieure; le second élément détermine l'embouchure du document, il sera nommé partie supérieure.

Selon les vases, cette dernière peut varier en forme, orientation et/ou proportion. Il est donc nécessaire de différencier les composantes de chacun de ces trois caractères.

FORMES

Le galbe des parties supérieures peut avoir deux formes distinctes : rectiligne (droit) ou incurvé (concave) (fig. 2). La forme convexe n'a pas été représentée; nous n'en connaissons qu'un seul exemple, qui aurait donc surchargé inutilement la typologie.

ORIENTATIONS

Il existe pour chacune de ces deux formes trois possibilités d'orientation par rapport à l'axe vertical du vase : ouverte vers l'extérieur, verticale et fermée (vers l'intérieur) (fig. 2).

PROPORTIONS

Les parties supérieures peuvent avoir des proportions diverses par rapport à la hauteur totale du vase. Pour les définir on utilisera le rapport "hauteur de la partie supérieure divisée par la hauteur totale du vase". A l'aide de ce rapport on a distingué trois groupes essentiels nommés a, b, et c (figure 4) et définis comme suit :

- a : Parties inférieures à 0,25; b : Parties supérieures à 0,25 et inférieures à 0,50; c : Parties supérieures ou égales à 0,50.

TYPOLOGIE DE LA CÉRAMIQUE CHASSÉENNE

MONTBEYRE	A	5					13					22					9					6					2																
	B					1					1					1					2											3											4
	C					5					3					9					7											5											1
	D										1					1					1											2											
	E		1	1		4		3			6		2			5																11											1
	F	1		6	3	1	12				1	2	3	2	17						1											4											1
	G		1	2	2	2	4				1	1				1																											
	H										1										1																						
	I		1								4																																
	J																																										
		11	12	13	14	15	16	21	22	23	24	25	26	31	32	33	34	35	36	41	42	43	44	45	46	51	52	53	54	55	56	61	62	63	64	65	66						

LATÈS	A	3					5					1					1					2																					
	B					1																																					
	C										1																																
	D	1																																									
	E										1																																
	F	2									1																																
	G		1		1		1																																				
	H																																										
	I		1		1						5					2																											
	J										1					2																											
		11	12	13	14	15	16	21	22	23	24	25	26	31	32	33	34	35	36	41	42	43	44	45	46	51	52	53	54	55	56	61	62	63	64	65	66						

RAFÈGUES	A	3					19					14					6					2																					
	B		1		2	1					2		3			1		2																									
	C				3						1		3			1																											
	D	1			1											1																											
	E		3		1	1	2				3					5		2																									
	F	6	5		21	1	6	1	12	1	4	1	9																														
	G	1	5		10	2	1		3		1	2																															
	H																																										
	I		2								4																																
	J																																										
		11	12	13	14	15	16	21	22	23	24	25	26	31	32	33	34	35	36	41	42	43	44	45	46	51	52	53	54	55	56	61	62	63	64	65	66						

Fig. 9 — Tableaux synthétiques : distribution des formes de vases pour les trois sites. Chaque tableau correspond à un site. Chaque case représente une forme de vase différente (fig. 7 et 8). Les chiffres à l'intérieur des cases correspondent au nombre de vases pour chaque forme et par site.

2.4. Morphologies particulières

Les morphologies particulières regroupent, par opposition à la forme générale du vase, les formes secondaires présentes sur le volume céramique : les lèvres, les préhensions, et les décors.

LES LEVRES

Elles doivent être déterminées selon leur section. Elles peuvent présenter trois sortes d'orientations différentes :

- droites, évasées, ou infléchies. Il existe par ailleurs de nombreuses formes de lèvres. Si la lèvre simple est de loin la plus fréquente, on trouve également des lèvres renflées ou émincées, biseautées ou aplanies, mais aussi des couronnes et des ourlés (externes ou internes) ainsi que toutes sortes d'épaississements (hémisphériques, rectangulaires, etc...).

LES PREHENSIONS

Parmi les éléments dits de préhension (appelés aussi ajouts ou aménagements), on notera la présence de sept types morphologiques principaux qui serviront eux-mêmes de supports à de nombreux sous-types. Il s'agit des boutons, des languettes, des anses, des carènes (aménagées), des cordons, des rubans et des tubulures. Toutes ces formes peuvent présenter une perforation; cette dernière peut aussi être un aménagement à part entière; son genre peut être ordinaire, sous-cutané, ou tunelliforme; son sens vertical ou horizontal; et son nombre unique, double ou multiple.

LES DECORS

Ils peuvent être situés à l'intérieur ou à l'extérieur du vase et selon différentes zones (supérieure, inférieure, moyenne, particulière). Le motif est solitaire ou répété, parfois en alternance. Il est surtout géométrique. Construite à partir du point, du tiret, du trait ou de la ligne (rectiligne ou curviligne), la figure concerne : le carré, le rectangle, le losange, le triangle, la bande, le chevron, l'onde, la spirale, etc... Le motif peut contenir un remplissage de points, de hachures ou de quadrillages.

Le décor peut exprimer un relief, une dépression ou une application. Le relief est fait par modelage, comme le cordon, la pastille ou la pustule. La dépression est formée par la cannelure, l'incision, l'impression, le sillonnage la gravure ou l'excision. L'application utilise la peinture ou l'incrustation.

3. EXPLOITATION

Les éléments et les mécanismes de la typologie relative à la forme générale des vases étant définis, il nous faut à présent trouver un moyen permettant de regrouper les divers caractères de manière à rendre possible l'exploitation des paramètres qu'ils peuvent alors fournir. Pour cela l'idéal est une synthèse sous forme de tableau ouvert.

A cette fin est établi un premier tableau à l'aide des six catégories de calottes et des quatre types de galbes (fig. 5). Les calottes sont placées en abscisse et les galbes en ordonnée.

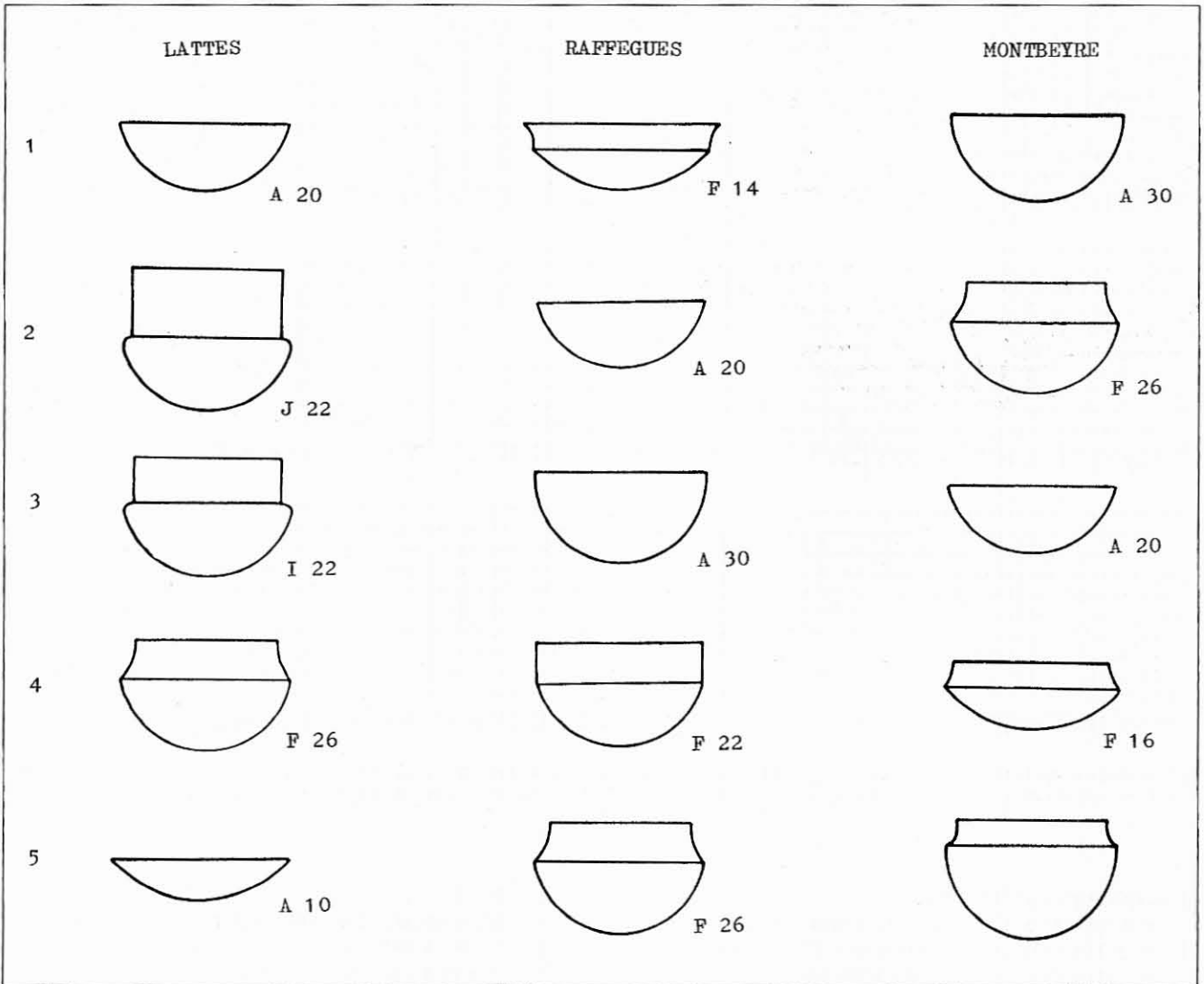


Fig. 10 — Formes courantes. Présentation par ordre d'importance numérique (de 1 à 5) des cinq formes les plus courantes dans chacun des gisements étudiés. Le code désignant chaque forme correspond à celui de la figure 8.

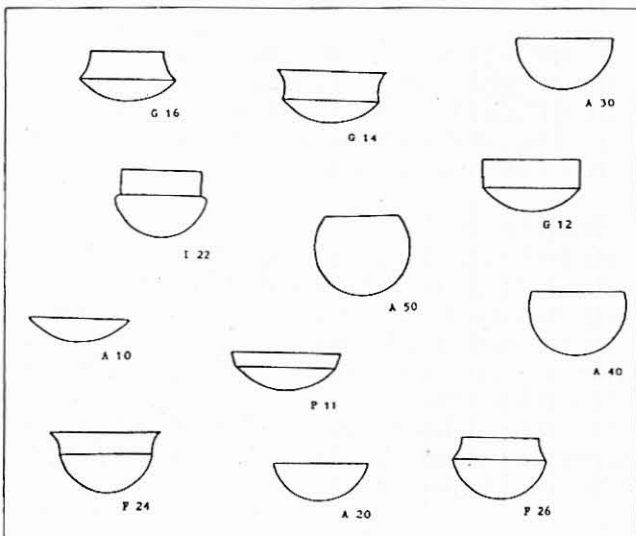


Fig. 11 — Formes constantes. Présentation des douze formes de vases constants aux trois productions. En comparant ces formes avec celles de la figure 10, on remarquera que les vases de formes A 20 et F 16 sont à la fois courants et constants dans les trois gisements étudiés.

TYPOLOGIE DE LA CÉRAMIQUE CHASSÉENNE

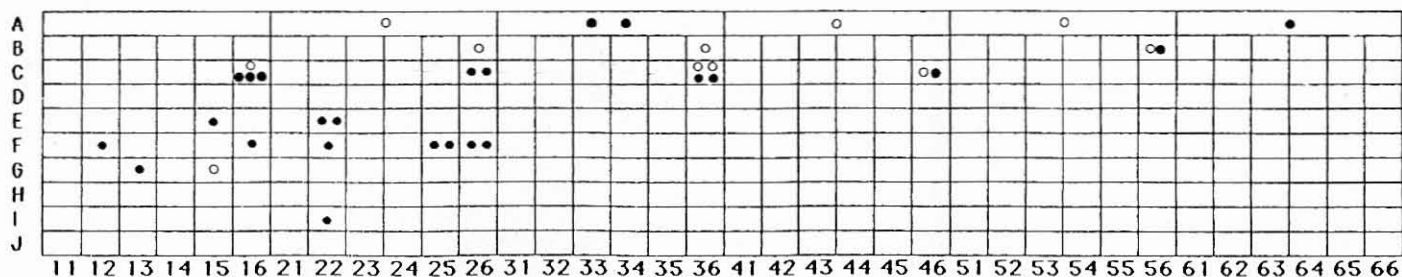


Fig. 12 — Tableau synthétique : classement chronologique. Chaque point représente un vase et chaque case une forme. Les points blancs correspondent au niveau supérieur et les points noirs au niveau inférieur.

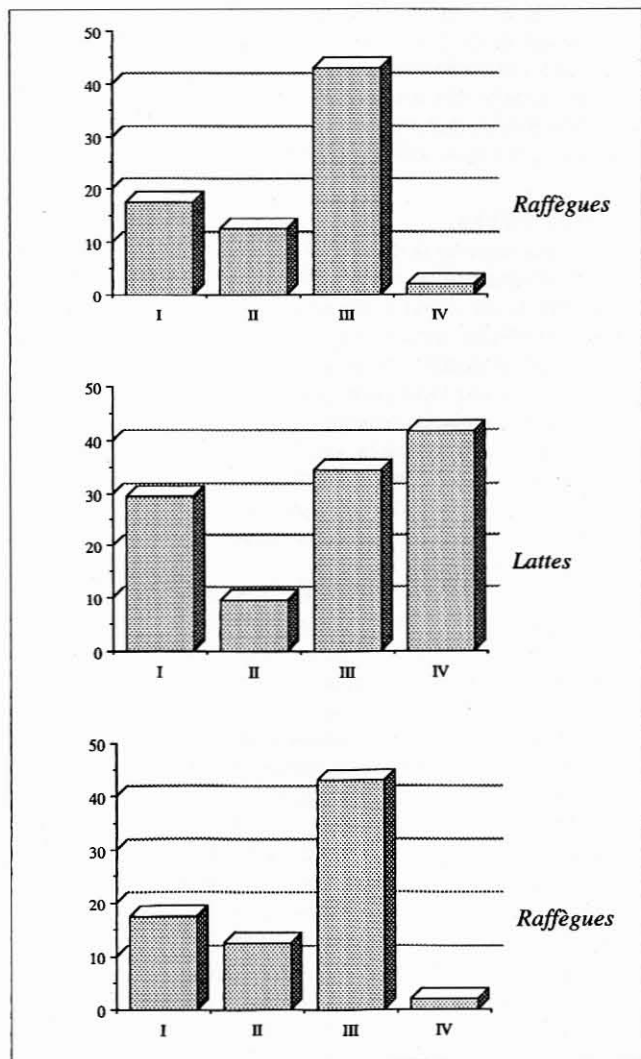


Fig. 13 — Les galbes. Histogrammes représentant pour chaque site la distribution des quatre types de galbes. Type I, vases en calotte. Type II, vases à galbe simple. Type III, vases à galbe caréné. Type IV, vases à épaulement.

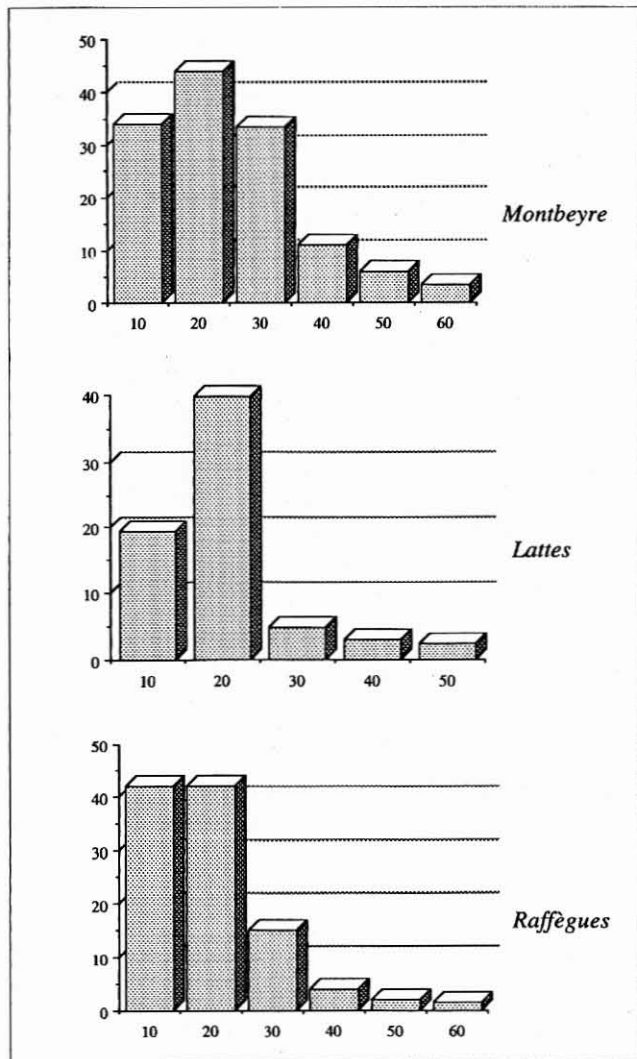


Fig. 14 — Fonds en calotte. Histogrammes représentant pour chaque site la distribution des six catégories de calottes, de la plus ouverte (10) à la plus fermée (60).

Cela donne une grille de vingt-quatre cases permettant de classer les vases d'après leur galbe et leur partie inférieure.

Les caractères des parties supérieures se représentent également sous forme de tableau (fig. 6). En abscisse sont disposées la forme et l'orientation : forme rectiligne, concave, puis à l'intérieur de chacune d'elles les orientations : ouverte, verticale

et fermée. Cela représente six cas numérotés de 1 à 6. Les trois groupes de proportions

(a, b, et c) sont alors placés en ordonnée. On compose ainsi une grille de dix-huit cases qui autorise le classement de toutes les parties supérieures.

Pour obtenir un tableau typologique synthétique permettant

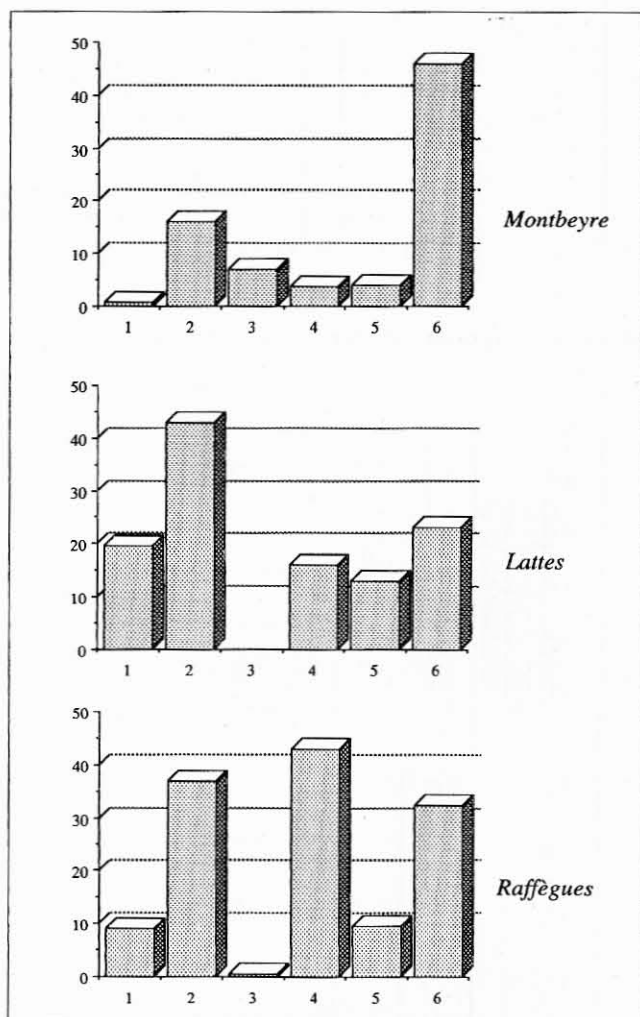


Fig. 15 — Histogrammes représentant pour chaque site la distribution des formes et orientations de parties supérieures : 1-3, rectiligne; 4 5, concave; 1, 4, ouverte; 2, 5, verticale; 3, 6, fermée.

de traiter en même temps la classification des galbes, des parties inférieures et supérieures, il suffit d'incorporer dans chacune des vingt-quatre cases du premier tableau les dix-huit cases du second (à l'exception de la première ligne horizontale du premier tableau représentant le type 1, sans partie supérieure, qu'il est donc inutile de surcharger).

On obtient ainsi un tableau synthétique de trois cent trente cases (fig. 7). En abscisse la numérotation par dizaines des catégories de calottes est conservée, mais vient s'ajouter dans chacune d'elles la numérotation en six unités correspondant aux formes et orientations des parties supérieures. En ordonnée les cases de ce nouveau tableau sont désignées par des lettres majuscules :

- A correspond au type I
- B, C, D correspondent au type II
- E, F, G correspondent au type III
- H, I, J correspondent au type IV

La division tripartite des trois derniers types correspond à la division des proportions des parties supérieures du second tableau (a, b, et c).

Ainsi la forme F 36, par exemple, sera composée d'un galbe

caréné (type II), et d'une calotte peu ouverte (catégorie 30), et d'une partie supérieure de proportion moyenne (b), ayant une forme concave et fermée (6).

La figure 8 représente ce même tableau illustré des trois cent trente formes théoriques correspondantes, dessinées ici de manière schématique.

On peut se rendre compte de l'importance et de la variété des vases à fond hémisphérique concernés par la typologie. On remarquera également que de nombreuses formes sont actuellement inutiles à l'étude du chasséen, en particulier celle de la partie inférieure droite du tableau. La construction de ce dernier nous a ainsi imposé certaines contraintes inhérentes à un classement méthodique utilisant des données géométriques. Cependant, la réalisation de cet ensemble de formes théoriques n'a été possible que grâce à une étude préalable, et à des observations réalisées sur une série importante et variée de documents réels.

C'est à partir des documents eux-mêmes que la typologie a été créée; il nous faut donc maintenant essayer de l'utiliser pour analyser cette même documentation.

4. APPLICATION

Une typologie ne doit pas être simplement théorique. Il faut qu'elle soit utilisable de façon pratique dans l'analyse archéologique. Afin de démontrer le fonctionnement de la méthode, et les possibilités d'étude qu'elle offre, nous l'avons appliquée à l'analyse de trois productions céramiques importantes provenant des sites chasséens de Montbeyre, Lattes et Raffègues (tous trois situés en Bas-Languedoc oriental dans l'Hérault). Ces gisements ont livré deux cent quarante vases entiers ou reconstituables. Deux cent trente cinq d'entre eux s'adaptent à la typologie; cette dernière semble donc pouvoir s'appliquer à 98 % des céramiques chasséennes, les 2% de documents restants, possédant un caractère exceptionnel.

Cette étude a permis de mettre en évidence de nombreux caractères intéressants pour la compréhension, l'analyse et la comparaison de ces productions. Nous présenterons ici très rapidement quelques exemples d'exploitation à partir de la méthode.

4. 1. Analyses comparatives

Dans l'étude d'une série céramique, le tableau synthétique de la figure 7 présente l'avantage de pouvoir exposer simultanément toutes les formes de vases d'un site ainsi que leurs principales caractéristiques morphologiques : il regroupe l'ensemble des données. Cette classification peut également être intéressante pour comparer plusieurs productions. A la figure 9 sont ainsi représentées les grilles de Montbeyre, Lattes, et Raffègues. Pour chaque site on peut observer quelles sont les morphologies les plus courantes ou les plus rares; on peut aussi remarquer les similitudes ou les divergences existant entre chaque production : certaines formes sont particulières à un gisement, alors que d'autres sont communes aux trois.

L'étude des tableaux synthétiques permet également de mettre en évidence les formes courantes et les formes constantes.

Il ne faut pas confondre les formes courantes et les formes typiques. Ces dernières, spectaculaires par leur morphologie ou leur décoration, sont caractéristiques de la civilisation chasséenne mais sont en fait très rares ou inexistantes dans la majorité des productions. Si elles sont souvent délaissées, en raison de la simplicité de leur galbe ou de leur caractère commun, les formes courantes, elles, sont représentatives d'une série beaucoup plus importante de chaque site. Elles peuvent être utiles pour définir la production d'un gisement : la figure 10 présente par ordre d'im-

portance numérique, les cinq formes de vases les plus courantes pour chacun des trois sites étudiés.

On remarquera que les gisements de Montbeyre et Raffègues sont caractérisés par deux formes ouvertes de type I (A 20 et A 30), et par trois formes de type III. La production de Lattes est déterminée par deux formes ouvertes de type I (A 20 et A 10) mais par une seule forme de type III (F 26), par contre elle est bien représentée par le type IV (J 22 et I 22).

Certains vases qui ne sont pas forcément parmi les plus nombreux se trouvent cependant représentés dans chacune des productions : ils sont constants à tous les gisements. La figure 11 présente les formes constantes aux trois sites étudiés : elles sont au nombre de douze (A 10, A 20, A 30, A 40, A 50 pour le type I, F 11, F 24, F 26, G 12, G 14, G 16 pour le type III, et J 22 pour le type IV). Le type II n'est pas représenté et le type IV est très rare; cela reflète en partie la répartition des vases courants.

D'autres vases sont à la fois courants et constants dans les trois gisements; il s'agit des formes A 20 et F 26.

L'exploitation des données morphologiques à l'aide du tableau synthétique peut s'avérer également très intéressante si l'on possède en même temps des renseignements chronologiques. Cependant les sites chasséens ne sont pas souvent datés et possèdent rarement une stratigraphie. A Montbeyre certains documents, trop rares, proviennent de deux occupations distinctes. Ils ont été répertoriés dans le tableau synthétique à la figure 12. Malgré le manque d'éléments, on pourra tout de même remarquer que les vases carénés se situent essentiellement dans la couche ancienne; les galbes à épaulement eux, s'y rencontrent exclusivement. Cette occupation présente aussi quelques vases de type II et I; ces deux types de galbes semblent par contre caractériser en pourcentage le niveau le plus récent.

Les tableaux de la figure 9 rassemblent en fait de nombreuses données morphologiques qui peuvent être individualisées par catégories et étudiées séparément à l'aide d'histogrammes :

La répartition des quatre types de galbes est représentée à la figure 13 pour chaque production. On observe une distribution identique à Montbeyre et à Raffègues, mais différente à Lattes les galbes carénés sont très répandus dans les deux premiers sites et les épaulements pratiquement inexistantes, alors que ces derniers sont les plus nombreux dans le troisième gisement.

La figure 14 présente la distribution des différentes ouvertures de calottes pour chaque site. On remarquera notamment que les calottes ouvertes sont largement plus utilisées que les autres. La catégorie 20 est la plus fréquente dans les trois sites. Il faut noter que les pourcentages relatifs aux calottes sont pratiquement similaires dans les trois productions.

Les données relatives aux parties supérieures sont analysables de la même manière (fig. 15). On notera ici la divergence existant entre chaque site. A Montbeyre les parties supérieures sont presque exclusivement concaves et fermées; à Lattes elles sont le plus souvent rectilignes et verticales; à Raffègues les types déjà nommés dans les autres sites sont tous deux bien représentés, mais c'est toutefois le genre 4 (concave ouvert) qui semble le plus fréquemment utilisé.

4. 2. Synthèse

De ces quelques exemples d'analyses, et des éléments de comparaison qu'ils nous offrent, on retiendra principalement l'existence conjointe de différences et de similitudes parmi les trois productions étudiées.

Les différences entre chaque site révélées par l'étude des morphologies céramiques peuvent avoir plusieurs origines liées

notamment au type d'habitat, à la situation géographique, à la chronologie ou à l'homogénéité de la documentation. Ainsi la distribution des formes des parties supérieures est particulière dans chacun des gisements (fig. 15). En ce qui concerne les épaulements, nous avons vu que leur répartition est similaire à Montbeyre et à Raffègues, et opposée à celle de Lattes où cette forme est majoritaire (fig. 13); à Montbeyre l'épaulement semble être un caractère ancien (fig. 12); le Chasséen de Lattes serait donc antérieur à celui de Raffègues et de Montbeyre. Ce type de raisonnement doit être vérifié par un élargissement à d'autres séries; il permet cependant de montrer quels peuvent être les résultats d'une étude comparative et statistique de formes céramiques.

Les analogies morphologiques, comme par exemple l'utilisation dans des proportions semblables des fonds en calottes (fig. 14), ou la répétition constante de formes identiques (fig. 11), peuvent être considérées comme des caractéristiques du Chasséen du Midi languedocien.

Grâce aux concordances morphologiques, cette méthode peut donc permettre de définir les caractères généraux de la céramique chasséenne (par micro-régions, ou de manière plus large). Par les dissemblances, ce genre d'analyse peut également faciliter la reconnaissance de faciès particuliers, et offre la possibilité de phaser chronologiquement la période étudiée.

5. CONCLUSION

Au cours de cette rapide présentation, nous avons essayé d'expliquer le fonctionnement d'une typologie théorique créée à partir de la documentation, tout en donnant des exemples concrets des possibilités qu'elle offre dans l'analyse archéologique; seule a été présentée, ici, l'application sur la morphologie générale. La méthode permet en fait un élargissement considérable des analyses, et si tous les points n'ont pu être ici abordés, on peut développer par exemple les correspondances existant avec les morphologies particulières où l'on s'aperçoit que certaines lèvres correspondent notamment un type de céramique, ou que des préhensions sont plus souvent associées à quelques formes générales de vases; mais aussi les rapports entre les formes et les dimensions (qui montrent que certaines formes ont fréquemment de grandes dimensions et que d'autres sont uniquement réduites, etc...) ainsi que tout l'aspect technique et pratique (nécessaire à l'application de la typologie) que nous avons juste évoqué. On s'est attaché principalement à dégager l'apport archéologique de la méthode qui permet essentiellement d'appréhender objectivement les productions. Si on peut relever des imperfections dans cette méthodologie on doit considérer ce travail comme une proposition et une étape dans une recherche plus vaste et plus approfondie.

Bibliographie

- ARNAL G.B. (1989) — *Céramique et céramologie du Néolithique de la France Méditerranéenne* (Mémoire n° 5 du C.R.A.H.L.), Lodève, 37 p., 123 fig.
- ARNAL J. (1956) — La Grotte de la Madeleine, dans *Zephyrus*, VI I, p. 33-79.

- CLOPES J (1988) — *Expérimentation d'une typologie morphologique de la céramique chasséenne d'après l'étude des sites de Lattes et Raffègues* (Mémoire D.E.A., Université Paul Yaléry, Montpellier III), 143 p., 36 fig.
- ESCURET L. (198-) — *Préhistoire à Teyran - Montbeyre (Hérault)* [ouvrage posthume], Lodève, 119 p., 44 fig.
- MENDOZA A. et PRADES H. (1988) — Le gisement chasséen de Lattes, in *Le Chasséen en Languedoc Oriental : Actes des Journées d'Etudes* (Préhistoire U.P.V. n° I), Montpellier 1985, p. 84-104, 23 f ig.
- MONTJARDIN R. et ROUQUETTE D. en collaboration avec CABLAT A. et ROUQUETTE R. (1988) — Approche statistique de la céramique chasséenne de Raffègues / Mas de Garric Zone industrielle de Mèze (Hérault), in *Le Chasséen en Languedoc Oriental : Actes des Journées d'Etudes*, Montpellier 1985 (Préhistoire, U.P.V. n° 1), p. 153-164, 6 fig.
- VAQUER J. (1975) — *La céramique chasséenne du Languedoc*. Laboratoire de Préhistoire et de Paléontologie, Carcassonne. 369 p., 78 f ig.